

La Grand-Croix

« L'îlot Cornet-Couchoud laissera place à la construction de logements »



La salle Paul-Couchoud en cours de démolition. Photo Kathy Mattaliano

Les vœux du maire auront lieu le 15 janvier. Luc François nous dévoile déjà les grandes lignes de ce qui se prépare pour 2024.

Comment s'est déroulée l'année 2023 ?

« Très bien. Le gros projet phare était l'ouverture de la salle Roger-Rivière rénovée. Nous sommes très satisfaits de l'équipement, les utilisateurs aussi. Cela change l'image de la ville. Et en termes d'économie d'énergie et de développement durable, nous nous rendons compte que nous frôlons les 40 % d'énergie avec pourtant une salle agrandie. Mais l'année 2023 a aussi vu le démarrage de projets qui vont aboutir en 2024. »

Quels sont les aménagements de cette nouvelle année justement ?

« Dès le début du mois de janvier, nous avons l'ouverture au public de la mairie annexe, avec la police municipale et le service petite enfance, qui marque la première phase des travaux de l'opération globale de rénovation thermique et agrandissement de l'hôtel de ville. Dès le 2 janvier, c'est

l'isolation par l'extérieur et le changement des fenêtres qui va débiter sur la mairie jusqu'à l'été.

« Nous allons aussi devoir abattre notre grand sapin, un vrai crève-cœur »

Esthétiquement, nous aurons plus de modernité en façade avec en prime l'installation sur le fronton de la devise de la République, *Liberté, égalité, fraternité*. Je ne sais pas pourquoi depuis 1988, date de la construction de la mairie, nous ne l'avions jamais eu.

Nous allons aussi devoir abattre notre grand sapin, c'est un vrai crève-cœur pour nous. Cela aura lieu probablement au printemps. Nous ne pourrions pas replanter un arbre, le réseau de racines est trop important. Nous sommes en réflexion mais nous ne laisserons pas la commune sans rien sur cet espace. »

Où en sont les travaux de démolition de la salle Paul-Couchoud ?

« Dès la semaine du 8 janvier, la démolition sera active sur l'îlot Cornet-Couchoud menée par Epora et qui va durer

environ un mois. Cela laissera la place à un tènement foncier qui sera racheté par Bâtir et loger pour la construction de logements. La commune n'est pas partie prenante mais la vétusté de la salle, qui était municipale, avait motivé la construction de la salle du Cèdre bleu. Le début d'année va commencer en fanfare. »

« Parc de la Platière, le montant des installations se porte à près d'1 M€ avec des jeux, des espaces ludiques et d'inclusion »

D'autres dossiers vont se concrétiser en 2024 ?

« Oui, le parc de la Platière. Nous enchaînerons la deuxième phase au printemps pour terminer l'aménagement du parc. Cela va impacter le fonctionnement du parc d'abord dans la partie haute puis en amont. Le montant des installations se porte à près d'1 M€ avec des jeux, espaces ludiques, des espaces d'inclusion et nous favoriserons l'espace naturel. Nous devons nous réapproprier le parc. »

● De notre correspondante Kathy Mattaliano



Luc François : « La mairie annexe ouvre ses portes en janvier ». Photo Kathy Mattaliano

Un chantier à 3 millions d'euros pour les écoles

L'année 2024 va être marquée par les travaux d'aménagements des deux écoles publiques de la commune.

Pour l'école Renée-Peillon, il sera question d'isolation thermique, verdissement de la cour et construction d'une nouvelle cantine. « L'ancienne cantine servira le temps de la construction de la nouvelle et cela permettra de ne pas fermer la restauration scolaire, ni l'école », précise le maire, Luc François. Le permis de construire est déposé et en cours

d'instruction, le chantier devrait débiter à l'été.

Pour l'école Pierre-Teyssonneyre, il sera aussi question d'isolation et de verdissement de la cour, de changement de châssis vitrés et de mise aux normes mais surtout de la démolition et reconstruction et mise en accessibilité d'un bloc sanitaire. « Celui-ci se décolle de la façade au fil du temps, donc nous reconstruisons ».

La Ville prévoit plus d'un an de travaux.

Deux ronds-points sur l'échangeur

2024 sera l'année de la réhabilitation de l'échangeur autoroutier avec la construction de deux ronds-points. « Cela va se passer durant l'été avec la création de ronds-points de chaque côté du pont qui enjambe l'autoroute ».

Des travaux réalisés en collaboration avec l'État et la Métropole. « Nous faisons des ronds-points pour améliorer la sécurité dans les deux sens de circulation ». Une partie a déjà été traitée l'an dernier

lorsque le pont a été refait. « Justement, les travaux de l'été avaient d'ailleurs été réfléchis pour accueillir un rond-point cette année ».

La sortie d'autoroute d'un côté et l'entrée de l'autre, dans le sens Rive-de-Gier/Saint-Étienne, vont ainsi être rallongées.

De plus, Saint-Étienne Métropole se lance dans la deuxième phase d'aménagements des berges du Gier, allant du parc de la Platière jusqu'au site

Tissafil. « C'est une grosse opération qui sera suivie par l'agence de l'Eau, l'État et la Métropole. Cela va changer l'entrée de ville côté autoroute ». La phase préalable à ces travaux est la démolition d'un verrou hydraulique. « Personne ne voit ce pont qui est situé en contrebas du garage Chambon. Nous pensions le faire pendant l'été mais cela s'avère impossible, du coup les travaux se feront en deux temps », conclut le maire.

Vous recherchez
UN REVENU D'APPOINT RÉGULIER.
une activité complémentaire

Vous êtes une personne sérieuse (H/F), matinale (entre 2 h et 7 h), assidue et autonome pour livrer le journal « LE PROGRÈS » dans la boîte aux lettres des lecteurs abonnés au portage à domicile **sur le secteur de :**

SAINT-CHAMOND
(véhicule personnel indispensable)

C'est un travail idéal pour une personne à la recherche d'un complément de revenus régulier (retraité, salarié, étudiant...)

Merci de nous contacter dès maintenant au **06 76 52 35 53**